France : la HAS autorise l’utilisation du vaccin anti-Covid-19 de Moderna

Abderrahim DERRAJI - 2021-01-08 15:59:17 - Vu sur pharmacie.ma

Deux jours après le feu vert accordé par la Commission européenne au vaccin à ARNm de Moderna, la Haute autorité de santé (HAS-France) donne son accord pour son utilisation en France. Il devient de ce fait, le deuxième vaccin autorisé par l’Hexagone après le vaccin de Pfizer-BioNTech qui s'appuie également l’ARN messager. Ce vaccin qui est utilisé États-Unis, au Canada et en Israël et autorisé au Royaume-Uni, peut d’après la HAS "être utilisé chez les personnes de 18 ans et plus, y compris les plus âgées du fait de son efficacité et de son profil de tolérance globalement satisfaisant". Ce vaccin nécessitant l’inoculation en intramusculaire de deux doses espacées de 28 jours, s’est révélé lors d’un essai clinique mené sur 30.400 personnes efficace contre la Covid-19 à 94.1%. Il est cepenadant légèrement plus efficace chez les jeunes adultes que chez les sujets âgés.